

335326-2026 - Konkurss

Francija – Autoceļu būvdarbi – A61 Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement.

OJ S 94/2026 18/05/2026

Paziņojums par līgumu vai paziņojums par koncesiju — standarta režīms - Izmaiņu paziņojums
Būvdarbi

1. Pircējs

1.1. Pircējs

Oficiālais nosaukums: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

E-pasts: ao.dmoo@vinci-autoroutes.com

Pircēja juridiskais statuss: Publisko tiesību subjekts

Līgumslēdzējas iestādes darbības joma: Ekonomikas lietas

2. Procedūra

2.1. Procedūra

Nosaukums: A61 Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement.

Apraksts: La procédure de passation est une procédure avec négociation conformément à l'article R. 2124-3 – 4 ° Sur le périphérique Est de Toulouse, les travaux consistent en la construction du nouvel échangeur autoroutier de la « Jonction Est » et des voies d'entrecroisement associées permettant de relier les deux échangeurs adjacents (n°17-Lasbordes et n°18-Montaudran)

Procedūras identifikators: 0173fd42-a258-4e8f-9986-3e619420c66d

Iepriekšējs paziņojums: 807285-2025

Procedūras veids: Sarunu procedūra ar iepirkuma iepriekšēju izsludināšanu/konkursa procedūra ar sarunām

Procedūra ir paātrināta: nē

2.1.1. Mērķis

Līguma veids: Būvdarbi

Galvenā klasifikācija (cpv): 45233110 Autoceļu būvdarbi

2.1.2. Izpildes vieta

Valsts apakšiedalījums (NUTS): Gironde (FRI12)

Valsts: Francija

2.1.4. Vispārīga informācija

Papildu informācija: L'acheteur est une société de droit privé et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure dématérialisée suivie pour la passation du marché concerné étant de type "restreinte", seuls les candidats retenus seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le DCE ne sera mis à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers aux candidats admis à soumissionner. Les candidats devront s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible depuis l'adresse : <https://consultations-asf.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la

plateforme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12- Condition de présentation. Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. Sinon, les plis seront considérés hors délai. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Forme juridique de l'attributaire : le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun, soit un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : — de leur capacité économique et financière; — de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du § 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par ASF, d'un nombre minimum et d'un nombre maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre. Démarrage prévisionnel des prestations : 1er Trimestre 2027

Juridiskais pamats:

Direktīva 2014/24/ES

2.1.6. Izslēgšanas iemesli

Izslēgšanas iemeslu avoti: Paziņojums

Valsts tiesību aktos noteikto pienākumu neizpilde, kas izraisa izslēgšanu: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9.

5. Daļa

5.1. Daļa: LOT-0001

Nosaukums: Rocade Est de Toulouse : Travaux de Réalisation de l'échangeur de la Jonction Est et ses voies d'entrecroisement

Apraksts: L'opération consiste à réaliser un échangeur complet de type « losange » éclaté, nécessitant la création : • de 2 ouvrages d'art en passage supérieur au franchissement de l'A61 ; • de 4 voies auxiliaires d'entrecroisement, reliant les entrées/sorties rapprochées entre les échangeurs encadrants dans chaque sens de circulation. Le nouvel échangeur de la Jonction Est sera situé sur une section libre de péage pour le trafic interne et permettra les échanges entre l'A61 et la M16. Il sera implanté entre l'échangeur n°17 (Lasbordes) et l'échangeur n°18 (Montaudran), ces derniers étant séparés d'environ 2,5 km. L'échangeur Jonction Est sera ainsi situé : • à 1,5 km de l'échangeur n°17 ; • à 1 km de l'échangeur n°18. L'opération consiste en la réalisation d'un échangeur autoroutier complet et de quatre voies d'entrecroisement associées : • dégagement des emprises, clôtures et portails ; • terrassements, chaussées, soutènements, assainissement, hydraulique (ouvrages de collecte, de traversée et de gestion des eaux), équipements et signalisations (horizontale et verticale) : o 1 échangeur et 4 carrefours de raccordement à la voirie locale ; o 4 voies d'entrecroisement entre le nouvel échangeur et les échangeurs existants de part et d'autre, par élargissement de la section courante ; o Raccordements du projet à l'existant (section courante et bretelles) aux extrémités ; • 2 ouvrages d'art, y compris dispositifs de retenue associés ; • signalisation directionnelle sur la zone du projet, ainsi qu'en amont/à l'aval pour la signalisation verticale (et dispositifs de retenue associés) ; • équipements dynamiques et d'exploitation, éclairage, réseaux électriques et réseaux d'exploitation fibre optique (y compris déviations) ; • VRD, voies /pistes pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages ; • signalisation lumineuse tricolore (SLT) au niveau des carrefours de raccordement à la voirie locale ; Les travaux sont réalisés sous circulation autoroutière. Les candidats sont informés que les tâches essentielles suivantes du marché ne pourront être sous-traitées : >Terrassements ouvrages en terre, >Génie Civil >Chaussées de l'autoroute

lekšējais identifikators: RET TOACER Jonction Est

5.1.1. Mērķis

Līguma veids: Būvdarbi

Galvenā klasifikācija (cpv): 45233110 Autoceļu būvdarbi

Papildu klasifikācija (cpv): 45111200 Būvlaukuma sagatavošanas un tīrīšanas darbi, 45112500

Zemes pārvietošanas darbi, 45200000 Pilnīgas vai daļējas izbūves darbi un inženiertehniskie darbi, 45220000 Inženiertehniskie un celtniecības darbi, 45221111 Autotilta celtniecības darbi,

45221119 Tilta atjaunošanas celtniecības darbi, 45232410 Kanalizācijas darbi, 45232454

Lietusūdens tvertnes celtniecības darbi, 45233000 Automaģistrāļu un ceļu būves, pamatu

ielikšanas un virsmas noklāšanas darbi, 45233210 Automaģistrāļu seguma būvdarbi,

45233221 Ceļu seguma krāsošana, 45233227 Apbraucamā ceļa būvdarbi, 45233292

Drošības aprīkojuma uzstādīšana, 45233294 Ceļu satiksmes signālu uzstādīšana, 45240000

Ūdens projektu būvdarbi, 45340000 Nožogojuma, margu un drošības aprīkojuma uzstādīšana

5.1.2. Izpildes vieta

Valsts apakšiedalījums (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)

Valsts: Francija

5.1.3. Paredzamais ilgums

Darbības termiņš: 24 Mēneši

5.1.6. Vispārīga informācija

Rezervēta dalība:

Dalība nav rezervēta.

Iepirkuma projekts, kas netiek finansēts no ES fondiem
Uz iepirkumu attiecas Nolīgums par valsts iepirkumu: nē
Papildu informācija: Origine du financement ASF, Toulouse Métropole . Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Les comptes seront réglés sous forme d'acomptes périodiques dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou de transmission du projet de décompte par le titulaire. Les modalités de cautionnement et de garantie seront définies au CCAP (contrat).

5.1.9. Atlases kritēriji

Atlases kritēriju avoti: Paziņojums

Kritērijs: Citi ekonomiski vai finansiāli prasījumi

Atlases kritērija apraksts: APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : — une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics, mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. — Lettre de candidature et, en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque candidat ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Kritērijs: Citi ekonomiski vai finansiāli prasījumi

Atlases kritērija apraksts: CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE : — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 20 000 000 €

Kritērijs: Citi ekonomiski vai finansiāli prasījumi

Atlases kritērija apraksts: CAPACITE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE : — Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau(x) spécifique(s) minimal /minimaux exigé(s) ci-après : Le candidat devra disposer des qualifications FNTP (ou équivalent 2341 (couche de forme en matériaux granulaires sur autoroutes) 2381 (étanchéité des bassins d'accumulation) 2412 (fondations spéciales - pieux forés et moulés dans le sol – Profondeur inférieure à 30 m) 3711 (marquages routiers sur route à chaussées séparées) 3751 (Voiries Routes, pistes et aéroports – Equipements de la route - Mise en place et exploitation de balisage - Sur routes à chaussées séparées) 3731 (Pose d'équipements de sécurité en béton extrudés) 3732 (Pose d'équipements de sécurité autres... métalliques) 5161 (Pose de canalisations gravitaires) 6721 (Réseaux d'accès sur supports fibres optiques ou à quartes métalliques) 633 (Alimentation BT et automatismes) Les qualifications suivantes, en lien avec les tâches essentielles décrites à l'article 5.1, devront être détenues en propre par le candidat (il ne pourra pas s'appuyer sur des sous-traitants) 1121 (ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés) 2311 (travaux de terrassement ouvrages en terre de

grandes dimensions et de haute technicité) 3121 (enrobés classiques) 3124 (enrobés recyclés) En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de cinq ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l'identification(s) professionnelle(s) susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité). Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. — Présentation d'une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. — Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché Les candidats étrangers devront produire les documents exigés, ci-avant, dans leur langue d'origine, accompagnés de leur traduction en français. NOTA : Les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 relatives aux qualification et références mises à disposition sur le site <https://consultations-asf.omnikles.com/> sous la référence 223-2026-DMA-2962B. Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants en dehors des tâches essentielles susmentionnées) quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les renseignements demandés en 5.1.9 peuvent être remplacés par les documents dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur), téléchargeable sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Informācija par divposmu procedūras otro posmu:

Minimālais kandidātu skaits, ko paredzēts uzaicināt uz procedūras otro posmu: 5
Pircējs patur tiesības piešķirt līguma slēgšanas tiesības, pamatojoties uz sākotnējiem piedāvājumiem, bez turpmākām sarunām

5.1.11. Iepirkuma dokumenti

Adrese, kur pieejami iepirkuma dokumenti: <https://consultations-asf.omnikles.com>

5.1.12. Iepirkuma noteikumi

Iesniegšanas noteikumi:

Elektroniskā iesniegšana: Prasīts

Iesniegšanas adrese: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Valodas, kurās var iesniegt piedāvājumus vai dalības pieprasījumus: franču valoda

Elektroniskais katalogs: Nav atļauts

Dalības pieprasījumu saņemšanas termiņš: 28/05/2026 16:00:00 (UTC+02:00)

Austrumeiropas laiks, Centrāleiropas vasaras laiks

Līguma noteikumi:

Līguma izpilde jāveic saskaņā ar aizsargātas nodarbinātības programmām: Nē

Elektroniskie rēķini: Atļauts

Tiks izmantoti elektroniskie pasūtījumi: nē

Tiks izmantoti elektroniskie maksājumi: nē

5.1.15. Paņēmieni**Pamat nolīgums:**

Nav pamat nolīguma

Informācija par dinamisko iepirkumu sistēmu:

Nav dinamiskās iepirkumu sistēmas

5.1.16. Papildu informācija, mediācija un pārskatīšana

Pārskatīšanas organizācija: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Organizācija, kas sniedz papildu informāciju par iepirkuma procedūru: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organizācija, kas sniedz sīkāku informāciju par pārskatīšanas procedūru: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Organizācija, kas saņem dalības pieprasījumus: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Organizācija, kas apstrādā piedāvājumus: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

8. Organizācijas

8.1. ORG-0001

Oficiālais nosaukums: AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE (ASF)

Reģistrācijas numurs: 57213999603633

Departaments: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Ouest – Direction d'opérations de Toulouse

Pasta adrese: 1973 Boulevard de la Défense Bâtiment HYDRA CS 10268

Pilsēta: Nanterre Cedex

Pasta indekss: 92757 CEDEX

Valsts apakšiedalījums (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Valsts: Francija

Kontaktpunkts: Direction de la Maîtrise d'ouvrage – Cellule Marchés

E-pasts: ao.dmoo@vinci-autoroutes.com

Tālrunis: +33 5 57 77 79 39

Interneta adrese: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Informācijas apmaiņas beigupunkts (URL): <https://consultations-asf.omnikles.com/>

Pircēja profils: <https://consultations-asf.omnikles.com>

Šīs organizācijas lomas:

Pircējs

Organizācija, kas sniedz papildu informāciju par iepirkuma procedūru

Organizācija, kas saņem dalības pieprasījumus

Organizācija, kas apstrādā piedāvājumus

8.1. **ORG-0002**

Oficiālais nosaukums: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Reģistrācijas numurs: 17780111500151

Pasta adrese: 179-191 avenue Joliot Curie

Pilsēta: Nanterre Cedex

Pasta indekss: 92020

Valsts apakšiedalījums (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Valsts: Francija

E-pasts: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Tālrunis: +33 1 40 97 10 10

Fakss: +33 1 47 24 31 61

Šīs organizācijas lomas:

Pārskatīšanas organizācija

Organizācija, kas sniedz sīkāku informāciju par pārskatīšanas procedūru

8.1. **ORG-0000**

Oficiālais nosaukums: Publications Office of the European Union

Reģistrācijas numurs: PUBL

Pilsēta: Luxembourg

Pasta indekss: 2417

Valsts apakšiedalījums (NUTS): Luxembourg (LU000)

Valsts: Luksemburga

E-pasts: ted@publications.europa.eu

Tālrunis: +352 29291

Interneta adrese: <https://op.europa.eu>

Šīs organizācijas lomas:

TED eSender

10. Izmaiņas

Paziņojuma versija, kurā veicamas izmaiņas

:

319278-2026

Galvenais izmaiņu iemesls

:

Pircēja kļūdas izlabošana

Apraksts

:

Les modifications concernent : - dans l'article 5.1 : > la modification de l'interdiction de sous-traitance de la tâche essentielle "Génie Civil et fondations des ouvrages d'art" qui devient "Génie Civil" > la suppression de l'interdiction de sous-traitance de la tâche essentielle "équipements dynamiques et réseaux d'exploitations" - dans l'article 5.1.9 - liste des qualifications dont devra disposer le candidat : > ajout de la qualification « 2412 (fondations spéciales – pieux forés et moulés dans le sol)" >remplacement des qualifications QUALIFELEC par 6721 Réseaux d'accès sur supports fibres optiques ou à quartes métalliques et 633 Alimentation BT et automatismes - liste des qualifications à détenir en

propre : > suppression de la qualification « 2412 (fondations spéciales – pieux forés et moulés dans le sol)" - remplacement de la qualification "1111(ouvrages de haute technicité)" par "1121 (ouvrages de technicité moyenne à haute ou ouvrages groupés) »

Informācija par paziņojumu

Paziņojuma identifikators/versija: 95a2f240-33da-4f5e-92e6-60b5043a78ea - 01

Veidlapas tips: Konkurss

Paziņojuma veids: Paziņojums par līgumu vai paziņojums par koncesiju — standarta režīms

Paziņojuma apakšveids: 16

Paziņojuma nosūtīšanas datums: 13/05/2026 14:48:57 (UTC+00:00) Rietumeiropas laiks

Valodas, kurās oficiāli pieejams šis paziņojums: franču valoda

Paziņojuma publikācijas numurs: 335326-2026

OV S sērijas izdevuma numurs: 94/2026

Publicēšanas datums: 18/05/2026